

Financer une éducation transformatrice en matière d'égalité des sexes comme voie vers la justice pour les femmes et les filles

NGO CSW
FORUM 70

ÉVÉNEMENT
PARALLÈLE

Scan pour s'inscrire



Format de l'événement parallèle : en ligne

17 mars 2026

8 h 30 HAE/14 h 30 HATS

Financer une éducation favorisant l'égalité des sexes : un impératif de justice pour les femmes et les filles

L'éducation transformatrice en matière de genre (GTE) s'impose rapidement comme l'un des leviers les plus puissants pour faire progresser la justice en faveur des femmes et des filles, mais elle reste cruellement sous-financée et politiquement fragile.

Des défenseurs se sont réunis pour appeler à une action plus forte en matière d'éducation et d'égalité des sexes lors de l'événement parallèle virtuel des ONG organisé dans le cadre de la 70e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW70), intitulé « Financer l'éducation transformatrice en matière de genre comme voie vers la justice pour les femmes et les filles ». Ils ont souligné que si le monde est véritablement déterminé à garantir l'accès à la justice, il doit également s'engager à financer une éducation qui transforme les normes de genre, et non pas se contenter d'élargir l'accès.



Cet événement était organisé conjointement par la Campagne mondiale pour l'éducation (GCE), la Campagne arabe pour l'éducation pour tous (ACEA), le Réseau africain pour l'éducation pour tous (ANCEFA), l'Association Asie-Pacifique du Sud pour l'éducation de base et des adultes (ASPBAE) et la Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation (CLADE).

En ouverture de la session, les co-modérateurs Lae Santiago, responsable du plaidoyer et de l'engagement des jeunes à l'ASPBAE, et Israel Quirino, assistant de programme au CLADE, tous deux membres du Groupe d'action des jeunes de la GCE, ont inscrit la discussion dans le cadre du thème de la CSW70, à savoir le renforcement de l'accès à la justice pour toutes les femmes et les filles. Ils ont mis en évidence un recul alarmant de l'égalité des genres, une recrudescence de la violence, y compris la violence numérique, et un rétrécissement de l'espace civique.



Nelsy Lizarazo, vice-présidente de la GCE et coordinatrice générale de la CLADE, a approfondi cette réflexion en exposant six idées clés expliquant pourquoi le financement de l'éducation des filles est une question de justice. Premièrement, elle a souligné qu'il ne peut y avoir de justice sans justice de genre, ni de justice de genre sans démantèlement des barrières sexistes ancrées dans les systèmes d'éducation publique. Deuxièmement, elle a souligné que des millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés et que beaucoup de ceux qui le sont ne peuvent pas apprendre dans des environnements inclusifs et sûrs, tandis que l'exclusion des femmes adultes des possibilités d'éducation reste largement invisible. Troisièmement, elle a souligné que l'Éducation des filles s'attaque directement à ces injustices en créant des espaces d'apprentissage sûrs et inclusifs et en permettant aux filles, aux adolescentes et à tous les apprenants d'apprendre dans des conditions équitables. Quatrièmement, elle a fait valoir que cela nécessite de s'attaquer à la « matrice » profonde des relations de pouvoir culturelles, sociales, politiques et économiques qui, au fil des siècles, a normalisé la discrimination, les hiérarchies et la subordination, et de redéfinir les rôles imposés tant aux filles qu'aux garçons, y compris les attentes néfastes qui pèsent sur les hommes et les garçons pour qu'ils soient des « protecteurs ».



Cinquièmement, elle a souligné que les enseignants et les établissements scolaires eux-mêmes devaient se transformer – qu’il s’agisse des programmes scolaires et des manuels ou de la lutte contre la violence sexiste, de la santé menstruelle et de la sécurité dans les transports –, car les éducateurs sont eux aussi formés au sein de ce même système inégalitaire. Enfin, elle a souligné que tout cela dépendait d’un financement durable et suffisant de l’éducation, explicitement fondé sur la justice de genre, avec une budgétisation sensible au genre et transformatrice en matière de genre afin d’éliminer les obstacles structurels pour les filles, les adolescents et les apprenants de divers genres, et de garantir que les ressources changent véritablement les conditions sur le terrain plutôt que de reproduire les inégalités existantes.

Giovanna Modé, conseillère en politiques et plaidoyer chez GCE, a souligné que l'initiative GTE :

- Donne aux femmes, aux filles et aux apprenants de tous genres les moyens d'acquérir une conscience de leurs droits, une autonomie d'action et des compétences en leadership afin de faire valoir la justice devant les tribunaux, au sein des communautés et au sein des parlements.
- Remet en cause la « matrice » des pouvoirs culturels, sociaux, politiques et économiques qui normalise la discrimination, la subordination et la violence de genre.
- Exige un changement systémique – allant des programmes scolaires et de la pédagogie aux environnements d'apprentissage sûrs, en passant par la formation des enseignants et les mécanismes de responsabilisation – et ne se limite pas simplement à « scolariser davantage de filles ».





Témoignages de la région : l'éducation face à la crise et à l'exclusion

Une intervention de Yara Alawad, de la Campagne arabe pour l'éducation pour tous (ACEA) en Palestine, a rappelé aux participants que la justice en matière d'éducation ne peut être dissociée de la paix, de la sécurité et de la dignité. Elle a décrit comment les conflits, les déplacements de population, les crises économiques et l'instabilité politique dans toute la région arabe perturbent l'apprentissage de millions de personnes, les filles étant souvent les premières à abandonner l'école lorsque les familles sont confrontées à l'insécurité et à la pauvreté. Dans de tels contextes, l'éducation est souvent le premier système à être perturbé et le dernier à se rétablir, et les filles sont confrontées à des obstacles multiples, tels que des trajets dangereux, des normes restrictives et des risques accrus de mariage précoce et de violence, qui rendent l'éducation des filles en situation d'urgence à la fois urgente et difficile.



Ram Gaire, de la Campagne nationale pour l'éducation (NCE) au Népal et membre du Conseil d'administration de l'Éducation pour tous (EPT), a montré comment les filles marginalisées, notamment les filles dalits et autochtones, les filles en situation de handicap, les mères adolescentes et celles vivant dans la pauvreté ou dans des zones touchées par des conflits, restent les plus laissées pour compte malgré de fermes engagements politiques. Il a présenté des exemples concrets de changement, notamment un programme d'apprentissage accéléré de « rattrapage » qui a permis de réinscrire des filles non scolarisées grâce à un programme condensé et à une formation au leadership ; des réseaux d'éducation inclusive et destinés aux filles qui rassemblent des filles, des jeunes, des enseignants et les autorités ; ainsi que des mécanismes de plainte et d'intervention dans les écoles qui commencent à rendre les espaces d'apprentissage plus sûrs et plus adaptés aux besoins. Il est encourageant de constater que certaines administrations locales allouent désormais des budgets spécifiques pour soutenir ces initiatives, notamment des bourses d'études, des installations d'hygiène menstruelle, des toilettes séparées et sûres, ainsi que des indicateurs sensibles au genre dans les plans locaux.



Dette, justice fiscale et marge de manœuvre budgétaire

S'exprimant depuis le Sénégal, Khaita Sylla, directrice nationale d'ActionAid Sénégal et représentante de la Tax Education Alliance, a mis en lumière l'économie politique du financement. Elle a souligné que même lorsque des pays comme le Sénégal atteignent ou dépassent sur le papier les normes internationales en matière de dépenses d'éducation, des contraintes structurelles telles que le poids de la dette, des règles fiscales inéquitables et les flux financiers illicites sapent les ressources nécessaires à la transformation des systèmes. Les pertes annuelles colossales dues à l'évasion fiscale des multinationales et à la fraude fiscale des plus fortunés s'ajoutent à l'augmentation des coûts du service de la dette, tandis que les mesures d'austérité se traduisent trop souvent par une réduction des effectifs enseignants et une baisse de leur rémunération, des classes surchargées et dangereuses, ainsi que des pressions en faveur de la privatisation de l'éducation.



Khaita a souligné que ces choix ne sont jamais neutres du point de vue du genre et que, lorsque les services publics se réduisent, les femmes assument une plus grande part des tâches de soins non rémunérées, tandis que les filles risquent davantage d'être retirées de l'école. Il est donc essentiel de combler les niches fiscales, d'introduire des systèmes fiscaux progressifs et sensibles au genre, et de promouvoir la justice fiscale afin de créer un véritable espace budgétaire pour la GTE. Elle a également souligné que la future Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale constituait une occasion historique d'exiger un régime fiscal mondial féministe qui réattribue plus équitablement les droits d'imposition aux pays du Sud et reconnaisse la justice fiscale comme une condition préalable à l'égalité des sexes.



Faire de GTE le cœur de l'éducation

S'exprimant au nom de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), Natasha Harris-Harb, responsable des mouvements de jeunesse et du leadership féministe, a fait valoir que réduire les efforts en faveur de l'égalité des sexes en temps de crise constituait non seulement une erreur morale, mais aussi une mauvaise décision en matière d'investissement. S'appuyant sur des données fournies par le Réseau féministe pour une éducation transformatrice en matière de genre et l'Initiative « Gender at the Centre », elle a démontré que l'éducation transformatrice en matière de genre (GTE) avait de puissants « effets multiplicateurs », tels que l'amélioration de l'apprentissage, de la santé et du bien-être ; la baisse des taux de mariages précoces et forcés ; l'augmentation de la participation économique ; et la réduction de la violence et des conflits, autant d'éléments qui génèrent des retombées sociales et économiques significatives.

Les points de vue des pouvoirs publics et des acteurs multilatéraux, notamment les contributions de la Direction nationale de la santé scolaire et des questions transversales du Mozambique et de Sally Gear, responsable des pratiques en matière d'égalité des sexes et d'inclusion au sein du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), ont souligné la nécessité de passer de projets ponctuels à des réformes systémiques s'étalant sur plusieurs années. Cela implique de protéger et d'augmenter les budgets de l'éducation, d'intégrer l'égalité des genres et l'inclusion dans les plans sectoriels, d'associer les mouvements féministes et de jeunesse au dialogue politique, et de renforcer les données intersectionnelles et la responsabilité afin que les décisions de financement soient fondées sur les réalités du terrain.





Un programme commun

Au cours de la dernière partie de la réunion, Susmita Choudhury, consultante en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale auprès de la GCE, a invité les participants à citer des mesures concrètes que leurs organisations pourraient mettre en œuvre au cours des 24 prochains mois. Dans toutes les régions et tous les secteurs, ils se sont mis d'accord sur des priorités communes, notamment : intensifier le plaidoyer budgétaire fondé sur des données factuelles qui lie le financement aux résultats en matière d'égalité des sexes ; renforcer la budgétisation sensible au genre et transformatrice en matière de genre ; briser les cloisonnements entre les mouvements pour l'éducation, le féminisme et la justice économique ; renforcer le leadership des jeunes dans le plaidoyer sur le financement de l'éducation ; et investir dans des communications qui rendent la GTE visible et convaincante aux yeux des décideurs et du grand public.

La session s'est achevée par une ferme déclaration de solidarité envers les femmes et les filles qui vivent dans des situations de guerre et d'occupation, et dont les droits à la vie, à la sécurité et à l'éducation sont violemment bafoués. Pour la CME et ses partenaires régionaux, la 70e session de la Commission de la condition de la femme (CSW70) a été l'occasion de réaffirmer que l'accès à la justice doit inclure le droit à une éducation publique bien financée et favorisant l'égalité des sexes pour tous.

